



ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À l'attention des parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Les parents d'élèves, membres de la communauté éducative, sont les partenaires permanents de l'établissement. Leurs représentants élus siègent au Conseil d'Administration et détiennent des compétences délibératives qui déterminent, pour une grande part, l'activité de l'établissement.

Collège de Lacanau

Affaire suivie par
Mme Edith DESCHAMPS
et M. Alain DULON

Téléphone
05.57.17.70.40

Courriel
ce.0333287u@ac-bordeaux.fr

Allée du Collège
La Cousteyre
33680 LACANAU

**CES ÉLECTIONS AURONT LIEU
LE VENDREDI 12 OCTOBRE 2018
dans le hall d'entrée**

Chaque parent est électeur et éligible.

Modalités du vote :

✓ Soit le **VOTE DIRECT** : au collège de 8h30 à 12h30, le vendredi 12 octobre 2018.

✓ Soit le **VOTE PAR CORRESPONDANCE** : selon la procédure indiquée ci-dessous :

⇒ Insérer dans la **petite enveloppe de couleur**, qui ne devra porter **aucune inscription**, **le bulletin de vote seul** -sans rature ni panachage- sous peine de nullité.

⇒ La glisser dans la **grande enveloppe blanche** qui sera fermée, **COMPLÉTÉE** et **SIGNÉE** au verso avec le nom et le prénom du responsable et le nom et le prénom de(s) l'enfant(s).

Cette grande enveloppe cachetée et complétée peut être :

❖ soit **déposée À LA VIE SCOLAIRE**, à Mme TOURENNE ou au **secrétariat, à partir du lundi 8 octobre 2018**

❖ soit acheminée **par voie postale** dès réception, affranchie au tarif en vigueur.

Les deux votes d'une même famille peuvent être insérés dans une troisième enveloppe libellée à l'adresse de l'établissement et portant la mention « Élections des représentants au Conseil d'Administration ».

En tout état de cause, elle doit être parvenue à la vie scolaire ou au secrétariat du collège **avant la clôture du scrutin, le vendredi 12 octobre 2018 à 12h30.**

La Principale,

Patricia BERNON